

2 mars  
10h30/12h30

## LES FONDS EUROPÉENS POUR LES TERRITOIRES : LES FONDAMENTAUX

### Présentation de la formation

En dépit des opportunités financières qu'ils offrent pour les territoires, les programmes européens liés à la politique de cohésion gardent l'image d'une certaine complexité et les priorités stratégiques de l'Union européenne restent bien souvent méconnues des décideurs territoriaux.

Alors que les programmes européens 2021-2027 sont entrés dans une phase opérationnelle, dans un contexte marqué par le Plan de relance européen et les conséquences de la guerre en Ukraine, notamment en matière énergétique, cette session permettra de décrypter les priorités européennes et les choix stratégiques français, de mieux cerner les critères d'éligibilité et de recevabilité des projets aux Fonds structurels européens, afin d'anticiper et de préparer au mieux leur dossier de demande de subvention. Les participants seront ainsi en mesure de contacter les autorités de gestion des programmes sur la base d'éléments d'information actualisés.

### Objectifs pédagogiques

- Appréhender les objectifs stratégiques et le mode opératoire de la politique européenne de cohésion
- S'approprier les objectifs stratégiques de la programmation 2021-2027 du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE)

### Déroulé

- Rappel du cadre financier et de grandes lignes d'intervention de l'UE dans les territoires
- Présentation du mode opératoire des programmes européens en France
- Exemple du programme régional Auvergne Rhône Alpes
- Échanges et conseils pratiques

### Intervenant.e.s

- Christophe MOREUX, Directeur du Pôle Territoires et cohésion de l'Association Française du Conseil des Communes et d'Europe
- Aurélie BOUGEL, Directrice des Fonds européens au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
- Benoit SAPIN, Responsable du Pôle territorial de la Représentation de la Commission européenne en France